

PI IMPORT SA garantit le BambooTouch® Terrasse composite pour 10 ans à partir de la date d'achat et sous les conditions suivantes:

Les conditions de garantie qui suivent concernent tous les produits de la gamme BambooTouch® terrasse composite

Les présentes conditions de garanties sont applicables à la **garantie commerciale** offerte par BambooTouch® pour les éventuels défauts de fabrication.

La **garantie commerciale** est offerte en complément de la garantie légale de deux ans, telle que prévue aux articles 1649 bis à 1649 nonies de l'ancien Code civil, qui ouvre un droit de recours aux consommateurs, à l'encontre du vendeur, en cas de défaut de conformité du bien de consommation.

En tout état de cause, la garantie commerciale ne couvre que les défauts cachés propres à la marchandise et en aucun cas les défauts qui proviendraient de la pose ou de la manipulation du produit.

BambooTouch® est une marque enregistrée par Pi Import SA, qui, en tant qu'importateur, assume cette garantie commerciale.

Champ d'application de la garantie commerciale et exclusions de garantie

- Cette garantie couvre uniquement les **défauts de production** de ce produit.
- Non exhaustivement, sont donc exclus de cette garantie les défauts résultants de :
 - ✓ Mauvais entreposage, mauvais usage, accident, forces majeures, dommages extérieurs.
 - ✓ Changements de couleur, décoloration par la lumière .
 - ✓ Dommages causés par une mauvaise installation, un nettoyage inadéquat, un manque d'entretien.
 - ✓ La négligence.
 - ✓ L'usure naturelle et la détérioration normale.
- L'usage d'autres matériaux de fixation (lambourdes, liteaux, vis...) engendre automatiquement l'exclusion de la garantie sur le produit.
- Le non-respect des normes en vigueur, du guide d'installation et/ou des fiches techniques et/ou des notices de pose, d'entretien et de nettoyage engendre automatiquement l'exclusion de la garantie.
- Pi Import Sa se réserve le droit de faire appel à un expert pour réaliser une expertise indépendante. Dans le cas où Pi Import ne devrait pas être tenu responsable, les frais d'expertise seraient à charge du client.
- La lame extérieure BambooTouch® Terrasse Composite peut présenter des différences de couleur. La couleur pourra légèrement évoluer et ce malgré l'entretien. La décoloration est un phénomène normal dû au soleil et ne pourra pas être une cause de réclamation.
- Le produit est imputrescible, n'a pas de risque d'échardes ni de fissures et n'est pas soumis aux attaques des insectes et des champignons.
- De légers changements dimensionnels des lames peuvent survenir après l'installation. Ils sont normaux et dus aux variations de température. Ceci ne pourra pas être une cause de réclamation.

Conditions d'exécution de la garantie : installation et entretien

- La garantie ne s'appliquera que si le matériel a été installé selon les instructions de Pi Import SA et si l'installation a été réalisée conformément à ce que prévoient les règles en vigueur, le guide d'installation et/ou les fiches techniques et notices de pose

(www.bambootouch.com/fr/conseils) et en utilisant nos accessoires (clips, vis...)

- La garantie ne s'appliquera que si l'entretien a été fait régulièrement selon nos recommandations, conformément à ce que prévoient, les fiches techniques et les guides d'entretien et de nettoyage (www.bambootouch.com/fr/conseils). Le client devra en apporter la preuve (factures d'achat des produits...).
- Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de mauvaise installation (par exemple non utilisation de la vis de blocage et/ou non-respect des espaces entre lambourdes) et/ou d'un entretien inadéquat.
- Nos lames, lambourdes et accessoires (clips...) sont garantis. Nous ne garantissons pas l'utilisation d'autres matériaux de fixation (lambourdes, liteaux, vis...).

Modalités d'exécution de la garantie commerciale

- Cette garantie commerciale s'applique en plus des conditions générales de ventes.
- La réclamation devra être réalisée par écrit et par recommandé endéans les 20 jours après l'apparition des défauts.
- La réclamation devra être accompagnée de la copie de la facture et décrire avec précision le défaut.
- Seul l'acheteur initial bénéficie de la garantie BambooTouch® dans les conditions exposées ci-dessus. Cette garantie ne peut se transmettre à un acheteur de rang ultérieur.
- Une réclamation préalable ou concomitante à l'installation entraîne le remplacement des lames sans aucune compensation financière.
- Aucune réclamation ne sera acceptée si le défaut du produit était préexistant et visible mais que l'installation de celui-ci a été réalisée malgré tout.
- La garantie ne couvre pas les dommages causés à des tierces personnes.
- La garantie n'ouvre aucun autre droit que celui au remplacement, à l'exclusion de toute indemnisation quelconque pour quelque dommage qu'il soit.
- Si des défauts devaient apparaître après l'installation, Pi Import Sa se réserve le droit, à sa discrétion :
 - ✓ soit réparer les lames défectueuses ;
 - ✓ soit envoyer des lames de remplacement à l'installateur.
- La quantité des lames bénéficiant de la garantie et pouvant donc faire l'objet d'un remplacement ou d'une réparation est dégressive à concurrence 10% par an (usage domestique)
- Si le produit n'est plus suivi dans la gamme, le produit sera remplacé par un produit équivalent/de même gamme de la gamme BambooTouch® Terrasse Composite.
- Une réclamation n'implique pas une augmentation de la durée de la garantie.
- Les frais de démontage et montage, ainsi que les autres frais annexes, tels que les frais de transports, ne sont pas couverts par la garantie.

Cette garantie remplace et annule toutes les garanties précédentes émises par Pi Import Sa sur ses produits BambooTouch® Terrasse Composite